

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 OCTOBRE 2016

Le 17 octobre 2016 à 19 heures 30 en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du code générale des collectivités territoriales, s'est réuni le conseil municipal de la commune de BRENS.

Présents : Mmes BIGOT Lydia, MEHL Mireille, SUSPENE Catherine, Mme Virginie VAUTARET, Mme LACHIZE Sandrine, Odile LABRY, Mrs PAITA Jean-Marc, ARMAND Dominique, BIGOT Yannick, GENS Marcel, GIORDANO Alfred, Mr BECOT Joël,

Absents représentés :

Mme Aurélie CORTINOVIS a donné pouvoir à Mme Virginie VAUTARET.

Absent :

Mr Jordane MASUREL.

Le conseil municipal :

Adopte le rapport annuel 2015 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable.

Adopte le rapport annuel 2015 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif.

Autorise le Maire à signer l'avenant n°1 à la convention, du 24 septembre 2009, d'achat d'eau potable en gros à la commune de Belley suite au besoin de remplacement de certains indices de révision et de la nécessité de prendre en compte le nouveau compteur raccordé sur la conduite au Petit Brens.

Prend connaissance que la participation pour l'assainissement collectif peut être fixée au maximum à 80% du coût de fourniture et de pose d'un assainissement individuel et fixe à 3000 € par logement et par activité le montant de cette participation à compter du 1^{er} novembre 2016

Prend connaissance de l'arrêté de Mr le Préfet de l'Ain portant extension du périmètre de la communauté de communes Bugéy sud aux communes membres de la communauté de communes du Valromey à compter du 1^{er} janvier 2017 et de la dissolution du SIVOM du Bas Bugéy. Le nombre de conseillers communautaires sera à nouveau porté à 2 pour la commune.

Prend connaissance de la situation des dossiers en cours :

Renforcement réseau eau potable : travaux en cours

City park : les travaux d'installation du terrain sont prévus pour début novembre. Une soirée d'information sur les possibilités de jeux qu'offre une telle installation sera organisée le jeudi 27 novembre à 18h à la salle des fêtes.

Sécurisation de l'école : un dossier de demande de subvention a été envoyé aux services de l'état pour la sécurisation de l'école conformément aux instructions reçues dans le cadre de la lutte contre le terrorisme (vidéo pour les entrées de la garderie et alarme anti agression)

Décide de renforcer la commission communication : Odile LABRY rejoint la commission.

Le Maire,

Jean-Marc PAITA

